



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 26 octobre

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Choisy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 20 octobre 2023

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 25 - votants 31.

Présents :

Pierre AGERON, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, François DAVIET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Karine FALCONNAT, Virginie FRANCOIS, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITON, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT

Procurations :

Yolande BAUDIN à Yvan SONNERAT
Carole BERNIGAUD à Pierre AGERON
Elisabeth BOIVIN à Séverine MUGNIER
Luc DUBOIS à Maly SBAFFO
Philippe LANGANNE à Karine FALCONNAT
Brigitte TERRIER à François DAVIET

Excusée : Sophie FORNUTO

Secrétaire de séance : Christian BOCQUET

N° 2023-98 : Projet de Déchetterie – Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) auprès de Monsieur le préfet

Madame Séverine MUGNIER, Vice- Présidente en charge de la gestion des déchets, rapporteur

La Communauté de Communes Fier & Usse souhaite doter son territoire d'une déchetterie intercommunale.

Pour cela, la CCFU a confié à l'entreprise TECTA le 11/01/2022, la maîtrise d'œuvre du projet de construction de cet équipement sur la commune de La Balme de Sillingy.

Le coût estimatif du projet s'élève à 2 885 276 € HT (maîtrise d'œuvre inclus).

Comme stipulé dans l'appel à projets au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2024, les projets de construction de déchetterie sont éligibles à cette aide avec un taux de 25 % et un montant de dépense subventionnable plafonnée à 1 000 000 € HT.

Le projet de construction d'une déchetterie intercommunale répondant aux critères énoncés ci-dessus, il est proposé de solliciter une subvention au titre de la DETR auprès de Monsieur le Préfet à hauteur de 25% d'une dépense subventionnable de 1 000 000 € HT.

Le plan de financement serait le suivant :

Dépenses € HT		Recettes	
Travaux	2 713 000	Département – 3.5 %	100 000
MO	172 276	DETR –8.7%	250 000
		Autofinancement – 87.8 %	2 535 276
Total	2 885 276	Total	2 885 276

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**approuver** le plan de financement du projet de construction d'une déchetterie intercommunale,
- De **charger et de donner** tout pouvoir à Monsieur le Président pour solliciter une subvention d'un montant de 250 000 € (25% de 1 000 000 € HT) auprès de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

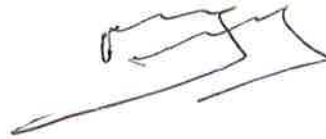
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**



**Le secrétaire de séance,
Christian BOCQUET**



The image shows a blue ink signature of Christian Bocquet.